



Réunis en coordination régionale, la CGT insertion probation de la région PACA se joint aux motions produites par les commissions régionales d'Ile de France et de l'Est sur le nécessaire arrêt de la pré affectation.

Les résultats de la CAP des 18, 19 et 20 avril dernier confirment une nouvelle fois que ce sont toujours les mêmes services dans lesquels les départs d'agents titulaires ne pourront être compensés que par l'arrivée de stagiaires pré-affectés. Ce scénario malheureusement en place depuis 8 ans va une nouvelle fois engendrer les mêmes conséquences néfastes tant pour la formation que pour les services :

- Des agents titulaires vont être remplacés par des stagiaires.
- Les stagiaires seront formés par des agents eux même fraîchement titularisés.
- Les stagiaires se retrouveront confrontés à des charges de travail incompatibles avec la notion de formation.
- Les agents titulaires, de plus, devront se charger de leur formation tout en gardant leur charge de travail habituelle déjà conséquente.

Bien que la région PACA soit peu confrontée à l'arrivée d'agents pré affectés, nous sommes conscients des conséquences décrites ici. Nous avons la chance d'avoir des services composés essentiellement d'agents titulaires. Nous sommes pourtant déjà confrontés à une charge de travail exponentielle et devons tous faire face à la mise en place de nouvelles missions liées à la réforme pénale.

La situation des services des DI de Lille, de Paris, du Centre et de Strasbourg, principalement concernés par les effets négatifs de cette spirale, nous apparaît intenable.

La seule solution qui nous apparaît aujourd'hui s'imposer est l'arrêt de la pré affectation !

Nous demandons le retour à une véritable formation de deux ans en alternance, permettant de garantir une stabilité des services et des conditions de formation adaptées, par la répartition des stagiaires sur l'ensemble du territoire national.